

DEMANDE DE DÉROGATION SUR ESPÈCE(S) PROTÉGÉE(S)
AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Cas 1 : travaux à caractère scientifique

Référence du dossier : n° (MEDDE-ONAGRE)	2024-08-20x-01200
Dénomination du projet :	Suivi post-incendie des populations de Cistudes sur Landiras
Préfet(s) compétent(s) :	Gironde (33)
Bénéficiaire(s) :	Cistude Nature
Date de transmission du dossier au CSRPN :	09/08/2024

MOTIVATIONS OU CONDITIONS / REMARQUES

Complétude du dossier :

- Lettre de saisine du CSRPN NA par la DREAL NA en date du 07/08/2024, 2 pages ;
- Avis de la SHF sur la mise en œuvre de la CMR sur la Cistude d'Europe, non daté, 2 pages ;
- CV des intervenants ;
- CERFA 13 616*01 pour la capture ou l'enlèvement de spécimens ... ? l'espèce (en l'occurrence la Cistude d'Europe n'est même pas mentionnée dans le CERFA !)
- Des compléments (succincts) de précisions suite à la demande de la DREAL.

Le dossier de départ est très succinct et il est regrettable qu'il ait fallu l'avis de la SHF et une demande de compléments pour que nous puissions disposer d'une vision plus précise de ce qui va être fait.

Objectif visé :

Cistude Nature sollicite la possibilité d'appliquer la méthode Capture-Marquage-Recapture dans le cadre du projet de suivis écologiques des zones incendiées en Gironde, afin d'estimer l'impact des incendies sur la Cistude d'Europe.

Intérêt du projet :

Suite aux incendies de l'été 2022, révélateurs des effets des changements climatiques sur les forêts girondines, une mission sur la résilience de la forêt a été créée au sein du Conseil Départemental de la Gironde. Les objectifs stratégiques de la mission sont de repenser notre rapport à la forêt, définir de nouveaux modes de gestion, imaginer la forêt de demain en intégrant les enjeux d'adaptation aux changements climatiques, de réduction de sa vulnérabilité face aux risques (incendies, tempêtes, sécheresse, ravageurs), et de préservation de la biodiversité. Toutefois, ce projet porte sur 2024 à 2026 (en fait deux années possibles : 2025 et 2026) alors que dans le cas de la reconstitution d'une population de tortues terrestres le turn-over est normalement plus long.

Adéquation du CERFA par rapport à la demande :

Il serait bien de ne pas oublier la mention de l'espèce dans le CERFA...

Recherche d'une solution alternative d'intervention :

Compte tenu des paramètres scientifiques visés, sur cette espèce, la CMR est incontournable. Mais, pour le futur, une technique de contrôle des individus marqués par un autre moyen (contrôle visuel à distance) serait à développer.

Avis sur la méthodologie proposée :

En l'absence de données initiales, l'effort de capture prévu est à tester. Il serait important de le réajuster au vu des premiers résultats. On peut aussi s'interroger sur le fait de ne positionner les nasses que sur un seul endroit de l'ENS alors que la surface utilisée par les Cistudes semble bien plus large (non-respect de l'égalité spatiale des chances de captures des individus).

De même le fait de ne travailler que par capture avec nasses (et marquage des individus) ne permet pas d'appréhender correctement la cohorte des jeunes individus de l'année.

Réflexion sur le modus operandi et approche adoptée par l'intervenant :

Pas de remarques, technique de capture classique et expérience des intervenants reconnue ...

Avis sur la demande :

Il y a une incohérence dans la rédaction de ce dossier : le dossier est déposé au 30 juillet 2024 et mentionne une première capture en mai 2024...

Si le but est de vérifier la reconstitution de la population suite aux incendies, la CMR n'est peut-être pas forcément utile. Un indice d'abondance, que l'on peut obtenir par d'autres méthodes, peut être mis en place.

De même ce n'est pas sur 2 ans que l'on aura une bonne idée de cette reconstitution surtout si l'incendie a détruit une-deux classes d'âge (cohortes annuelles).

Partir d'une CMR pour calibrer un indice d'abondance à l'instant T0 est acceptable, la maintenir sur le long terme ?

Conclusion :

Mesurer les potentialités de récupération / restauration des populations de cistudes suite aux incendies en Gironde de 2022 est une bonne chose. Mais cela implique un suivi sur le long terme et non sur 2 ans.

Le CSRPN souscrit à la remarque de la SHF : sur la Cistude d'Europe, on a aujourd'hui beaucoup d'études et de données, et l'usage de la CMR (avec captures) sur une espèce de ce type est néanmoins perturbant.

Si l'obtention d'une densité T0 est acceptable, il serait utile de développer une autre méthode pour suivre les tendances des populations sur le long terme sans avoir recours chaque année à cette méthode.

La couverture spatiale de l'opération de CMR telle que présentée pose aussi question quant à un bon échantillonnage. A vérifier et ajuster ?

Expert(s) délégué(s) :	Christian ARTHUR
Avis :	
Favorable :	X
Favorable sous conditions :	
Sous conditions :	
Défavorable :	
Remarques :	<ul style="list-style-type: none">• Réfléchir d'ores et déjà à une autre méthode pour le suivi des tendances des populations (une CMR ne sera pas autorisée chaque année) ;• Vérifier (pose de balises) que la surface spatiale de CMR est cohérente par rapport à la population.
Fait le :	09/09/2024

Signature : l'expert délégué du CSRPN N-A

